



# J'♥ LA NATURE PROPRE



J'aime La Nature Propre est une opération nationale de ramassage de déchets à l'initiative de la Fédération Nationale des Chasseurs.

Pour le 2ème année consécutive, la FICIF se mobilise pour la préservation et la propreté de nos espaces naturels. Votre connaissance du territoire et votre ancrage local sont des atouts précieux dans le déploiement de cet événement.

## Comment agir ?

Nous sollicitons votre société de chasse pour être un acteur clé de cette belle initiative en organisant un ramassage de déchets les **15 et 16 mars 2025**. Ce ramassage peut être :

- **interne à votre société**, réunissant vos membres autour d'une activité utile et conviviale,
- **ouvert à tous**, permettant ainsi d'impliquer les habitants de votre commune.

Le matériel nécessaire vous sera fourni : **gilets fluorescents, gants, sacs poubelle, cadeaux pour les enfants** (dans la limite des stocks disponibles).

Un **concours** est organisé avec 3 lots à gagner (voir règlement page suivante).

Si vous souhaitez organiser un ramassage, merci de retourner le bulletin ci-dessous avant le **3 mars 2025** à l'adresse mail suivante : [manon.zago@ficif.com](mailto:manon.zago@ficif.com)

**Merci d'avance pour votre engagement !**

Plus d'informations auprès de Manon Zago par mail ou au 07 64 35 35 51

## Bulletin d'inscription

Nom de la société : .....

Commune(s) : .....

Nom et prénom du responsable du point de collecte : .....

Mail : ..... Téléphone : .....

Lieu du point de rendez-vous : .....

Date et heure du rendez-vous : .....

Collecte interne à l'association

Collecte ouverte à tous

À renvoyer à la FICIF à [manon.zago@ficif.com](mailto:manon.zago@ficif.com) avant le **03/03/2025**

+ de 1 800 participants



Les chasseurs,



le grand public ...



et les scolaires  
mobilisés !

+ de 150 m<sup>3</sup> de déchets ramassés  
sur 32 points de collecte



## Cette année, grâce à vous, faisons mieux qu'en 2024 !

### Règlement du concours JLNP 2025

#### 1) Participation

Ce concours est réservé aux sociétés de chasse situées sur le territoire de la FICIF. Pour participer, la société doit :

- Organiser un ramassage de déchets entre le 14 et le 16 mars 2025,
- **Envoyer une photo** des participants portant les gilets fluorescents et tenant la pancarte "J'aime la Nature Propre en Île-de-France" (qui vous sera fournie), devant les déchets ramassés, avant le **23/03/2025**,
- Préciser le nombre de participants adultes et enfants ainsi que le volume récolté.

#### 2) Lots

3 chèques cadeaux à valoir dans la boutique de la FICIF sont mis en jeu :

- **1er prix** : Un chèque cadeau de **500€** attribué à la société de chasse ayant mobilisé le plus de participants,
- **2ème prix** : Un chèque cadeau de **300€** attribué à la société de chasse ayant mobilisé le plus d'enfants,
- **3ème prix** : Un chèque cadeau de **200€** attribué à la société de chasse ayant ramassé le volume de déchets le plus important (en m<sup>3</sup>).

#### 3) Attribution des prix

Les gagnants seront désignés sur la base des photos et des chiffres fournis.

#### 4) Acceptation du règlement

Participer implique l'acceptation de ce règlement. L'organisation se réserve le droit d'adapter les modalités.